

SÉANCE SPÉCIALE DU 12 décembre 2016
--

À une séance SPÉCIALE du Conseil, tenue le 12 décembre 2016 à 19 h à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 2 – Madame Annie Rodrigue
 District No 3 – Madame Émilie Roberge
 District No 4 – Madame Claudia Vachon
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, maire, ouvre la séance à 19 h avec un mot de bienvenue.

2. CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Que l'avis de convocation de ladite séance a été signifié à tous les conseillers conformément à l'article 425 du code municipal en suivant les formalités prévues à cet article.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Mathieu, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - A) Fin du contrat de travail de la Directrice des loisirs et de la culture
 - B) Embauche de monsieur Marc-André Cloutier
 - C) Amendement au règlement sur la rémunération des élus (es)
3. Prochaine séance
4. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4. **FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

ATTENDU l'avis donné à Mme Geneviève Cyr, Directrice des loisirs et de la culture, l'informant des intentions du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Duchesne et résolu que la municipalité d'East Broughton décide de mettre fin au contrat de travail de la Directrice des loisirs et de la culture et ce, en date de ce jour, 12 décembre 2016.

16-12-6769

ADOPTÉ

5. **EMBAUCHE DE MONSIEUR MARC-ANDRÉ CLOUTIER**

Attendu que le Conseil municipal a mis fin au contrat de travail de Mme Geneviève Cyr;

Attendu que le Conseil municipal désire alléger le processus d'entrevue en puisant à même les candidatures déposées lors de l'ouverture de ce poste en juin dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Rodrigue et résolu unanimement:

QUE monsieur Marc-André Cloutier soit embauché à titre de Directeur des loisirs et de la culture. Monsieur Marc-André Cloutier débutera le 4 janvier 2017 et toutes ses modalités d'embauche seront inscrites dans son contrat de travail. Le maire est, par la présente, autorisé à signer le contrat d'embauche de Monsieur Cloutier.

16-12-6770

ADOPTÉ

6. **RÈGLEMENT 2016-2017 : Amendement au règlement sur la rémunération des élus (es)**

Attendu l'avis de motion donné le 5 décembre 2016 pour amender le règlement sur la rémunération des élus;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'abolir le règlement numéro 2016-182, afin d'établir que les rémunérations allouées pour les comités ne soient plus valides à compter du 1^{er} janvier 2017.

16-12-6771

ADOPTÉ

7. **PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine séance régulière aura lieu le 9 janvier 2017 à 19 h 30.

8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 19 h 08.

16-12-6772

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Manon Vachon, Dir. générale adjointe